Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence 2S

C7 : Positionnement vis-à-vis d’un champ professionnel

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-2S-EP1** • Durée : **2 heures, durée proposée** • Coefficient : **3, indicatif selon les données fournies**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Repérage du champ professionnel et des parcours d’accès** (3 questions) — **Page 3**

2. **Analyse des compétences et construction d’un positionnement** (4 questions) — **Page 5**

3. **Production, diffusion et valorisation des savoirs** (3 questions) — **Page 8**

4. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://licence2s.fr/assets/annales/licence-2s/C7 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel/2026/Licence Sciences Sociales - C7 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Repérage du champ professionnel et des parcours d’accès

Le dossier présente l’association fictive Passerelles Territoires, implantée à Lyon, qui accompagne des collectivités et des associations dans l’observation des besoins sociaux et l’évaluation de projets locaux. Les fiches décrivent deux fonctions, leurs compétences et des exemples de parcours d’accès.

Repérage des domaines d’intervention

Question 1.1. À l’aide du DT 1, relevez deux domaines d’intervention de Passerelles Territoires et décrivez, pour chacun, une activité concrète de l’association. Expliquez en quoi ces activités relèvent du champ des sciences sociales.

Observation des besoins sociaux : l’association étudie l’accès des jeunes adultes aux services de proximité, au moyen d’un questionnaire auprès de 120 personnes et de 12 entretiens semi-directifs. Elle recueille ainsi des expériences sociales et examine d’éventuelles différences selon l’âge et le lieu de résidence.

Évaluation de projets locaux : elle accompagne collectivités et associations dans cette évaluation. Dans le cas étudié, les résultats doivent nourrir une discussion sur l’adaptation des horaires d’accueil. Ces deux domaines relèvent des sciences sociales car ils analysent des besoins et des réalités sociales pour éclairer l’action territoriale.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Domaines : observation des besoins sociaux et évaluation de projets locaux, mobilisant l’enquête et l’analyse des réalités territoriales.

Comparaison des fonctions

Question 1.2. À l’aide du DT 2, comparez les fonctions de chargé ou chargée d’études sociales et de coordinateur ou coordinatrice de projet territorial selon deux critères : les activités principales et les compétences mobilisées. Présentez une différence et un point commun.

Critère	Chargé ou chargée d’études sociales	Coordinateur ou coordinatrice de projet territorial
Activités principales	Préparer le recueil, contribuer à l’analyse et rédiger une synthèse.	Organiser des réunions, suivre un calendrier, relier les partenaires et rendre compte de l’avancement.
Compétences mobilisées	Méthodes d’enquête, analyse documentaire, synthèse écrite, attention à la qualité des données.	Organisation, communication, travail partenarial, suivi d’action.

La différence principale est que la première fonction produit et analyse des connaissances, tandis que la seconde organise et suit des actions. Leur point commun : elles contribuent aux projets locaux et doivent communiquer des informations utiles, sous forme de synthèse ou de compte rendu.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Études sociales : recueillir, analyser et synthétiser. Coordination territoriale : organiser, relier les partenaires et suivre les actions. Les deux fonctions soutiennent des projets locaux.

Parcours d’accès aux fonctions

Question 1.3. Présentez deux parcours distincts vers l’une des fonctions du DT 2 et précisez, pour chacun, la formation ou l’expérience mentionnée dans le dossier. Indiquez une information qu’il faudrait vérifier auprès d’un employeur ou d’un établissement avant de considérer ce parcours comme une condition générale d’accès au métier.

1. **Licence en sciences sociales, complétée par une expérience d’enquête :** le DT 2 cite ce parcours pour la fonction de chargé ou chargée d’études sociales.
2. **Poursuite d’études en master avec un stage d’étude :** c’est un autre parcours mentionné pour cette même fonction, associant formation et expérience en situation d’étude.

Ces parcours sont des exemples, non des conditions générales d’accès. Avant de les présenter comme exigences du métier, il faudrait vérifier auprès d’un employeur les diplômes et expériences demandés pour le poste concerné, ou auprès d’un établissement les conditions d’accès à la formation et au stage.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Parcours cités : licence en sciences sociales avec expérience d’enquête, ou master avec stage d’étude. Vérifier les exigences du poste auprès de l’employeur.

2. Analyse des compétences et construction d’un positionnement

Le profil du DT 3 est celui d’une personne ayant validé deux années de licence Sciences sociales et souhaitant préciser son projet professionnel. Il présente des expériences en enquête par questionnaire, en synthèse écrite et en animation, ainsi que des compétences restant à développer.

Choix d’une fonction cible

Question 2.1. En vous appuyant sur les DT 2 et DT 3, choisissez la fonction qui paraît la plus cohérente avec le profil présenté. Justifiez votre choix par deux éléments précis du profil et deux activités de la fonction retenue.

La fonction de **chargée d’études sociales** est la plus cohérente. Le profil apporte deux appuis précis : une participation à une enquête par questionnaire auprès de 40 étudiants, avec préparation de questions et classement des réponses, et la rédaction d’une synthèse de quatre pages à partir de documents. Ces acquis correspondent directement aux activités de la fonction : préparer un recueil de données, contribuer à leur analyse et rédiger une synthèse. L’expérience reste encadrée et ne prouve pas encore la conduite autonome d’une enquête, mais elle offre une base pertinente pour progresser en mission.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Fonction cible : chargée d’études sociales, en raison des acquis en enquête par questionnaire et en synthèse écrite.

Document réponse DR 1

Question 2.2. Complétez le DR 1 en distinguant les compétences déjà étayées par une expérience du profil, les preuves disponibles et les compétences à développer. Pour chaque ligne complétée, indiquez un exemple précis issu du DT 3 ou une action de développement cohérente avec le DT 2.

Le tableau distingue les expériences réellement réalisées des compétences qui restent à consolider. La participation à une enquête ne vaut pas conduite autonome, et l’animation de réunions ne prouve pas encore la coordination d’un projet partenarial.

Compétence	Preuve disponible	État	Action ou progression
Recueil par questionnaire	Enquête universitaire auprès de 40 étudiants : questions préparées, questionnaires passés et réponses classées.	Expérience en équipe étayée; autonomie à développer.	Préparer puis conduire un recueil accompagné.
Analyse et synthèse écrite	Synthèse de quatre pages à partir d'un corpus documentaire.	Synthèse documentaire étayée; analyse d'entretiens à développer.	Analyser des entretiens et rédiger une synthèse sous supervision.
Animation ou coordination	Animation de deux réunions d'un groupe étudiant.	Animation ponctuelle étayée; coordination partenariale à développer.	Assister à un projet et suivre calendrier, réunions et actions.

Ces actions prolongent les compétences en méthodes d'enquête, synthèse écrite et suivi d'action mentionnées dans le DT 2.

DR 1 complété

Compétence	le profil	développer	progression
Recueil de données par questionnaire	40 étudiants; questions, passation, classement	Étayé en équipe; autonomie à acquérir	Recueil accompagné
Analyse et synthèse écrite	Synthèse de 4 pages sur corpus documentaire	Synthèse étayée; entretiens à développer	Analyser des entretiens avec supervision
Animation ou coordination	Deux réunions animées	Animation étayée; coordination à développer	Suivre réunions, calendrier et actions

À compléter par la personne candidate

✓ RÉPONSE À RETENIR

Acquis étayés : recueil en équipe, synthèse documentaire et animation ponctuelle. À développer : autonomie d'enquête, analyse d'entretiens et coordination partenariale.

Argumentaire de candidature

Question 2.3. Rédigez un argumentaire de candidature de 100 à 130 mots pour une mission de six mois auprès de Passerelles Territoires. Nommez la fonction visée, valorisez deux acquis étayés par le DT 3 et signalez honnêtement une compétence à développer. N'inventez aucune expérience absente du dossier.

Je candidate pour une mission de six mois auprès de Passerelles Territoires, en visant la fonction de chargée d'études sociales. J'ai validé deux années de licence Sciences sociales et souhaite contribuer à l'observation des besoins des jeunes adultes. Dans un enseignement, j'ai participé à une enquête par questionnaire auprès de 40 étudiants : j'ai préparé certaines questions, passé les questionnaires et classé les réponses. J'ai également rédigé une synthèse de quatre pages à partir d'un corpus documentaire, expérience mobilisable pour analyser des

informations et produire un écrit clair. Je n'ai pas encore conduit seule une enquête ni analysé des entretiens. Je souhaite développer ces compétences en participant à la préparation des outils, au traitement des données et à la rédaction de la note, avec l'appui de l'équipe.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Candidature pour une mission de six mois comme chargée d'études sociales, avec des acquis en questionnaire et synthèse et une progression visée en autonomie d'enquête.

Plan de progression

Question 2.4. Proposez un plan de progression en deux étapes pour les six prochains mois. Pour chaque étape, précisez une action, une compétence visée et un indicateur observable permettant d'en vérifier la réalisation. Les propositions doivent répondre au besoin de progression indiqué dans le DT 3.

1. **Mois 1 à 3 :** contribuer avec l'équipe à la préparation et au recueil d'une enquête, puis s'exercer à l'analyse d'entretiens. Compétences visées : méthodes d'enquête et analyse qualitative. Indicateur : questionnaire ou guide préparé, recueil réalisé et synthèse d'entretiens relue par un encadrant.
2. **Mois 4 à 6 :** assister à la coordination d'une action territoriale, en préparant une réunion et en suivant les échéances et décisions. Compétences visées : organisation, communication partenariale et suivi d'action. Indicateur : calendrier actualisé et compte rendu faisant apparaître les actions, responsables et échéances.

Ces étapes répondent aux besoins d'autonomie d'enquête, d'analyse d'entretiens et de coordination partenariale indiqués dans le DT 3.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Deux étapes : pratiquer l'enquête et l'analyse d'entretiens sous supervision, puis assister au suivi d'un projet partenarial avec calendrier et compte rendu.

3. Production, diffusion et valorisation des savoirs

L'association prépare une étude sur l'accès des jeunes adultes aux services de proximité, à partir d'un questionnaire et d'entretiens semi-directifs. Le dossier précise les comparaisons envisagées, les formats de diffusion, les usages possibles des résultats et les précautions relatives à la confidentialité.

Production et analyse des données

Question 3.1. Décrivez les principales étapes de production des savoirs prévues dans le cas d'étude, depuis le recueil jusqu'à l'analyse. Nommez les deux méthodes de recueil et la comparaison annoncée dans le dossier.

Après la préparation des outils et l'information des personnes sollicitées, le recueil est prévu des semaines 3 à 5 : questionnaire auprès de 120 jeunes adultes et 12 entretiens semi-directifs. Les questionnaires fourniront des réponses comparables ; les entretiens documenteront les expériences et les explications des personnes. Aux semaines 6 et 7, l'analyse comparera les réponses selon deux critères : l'âge (18 à 23 ans ou 24 à 29 ans) et le secteur de résidence (centre ou périphérie). Le dossier ne fournit pas encore de résultats : aucune différence ne peut donc être affirmée.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Questionnaire et entretiens, puis comparaison des réponses selon l'âge et le secteur de résidence.

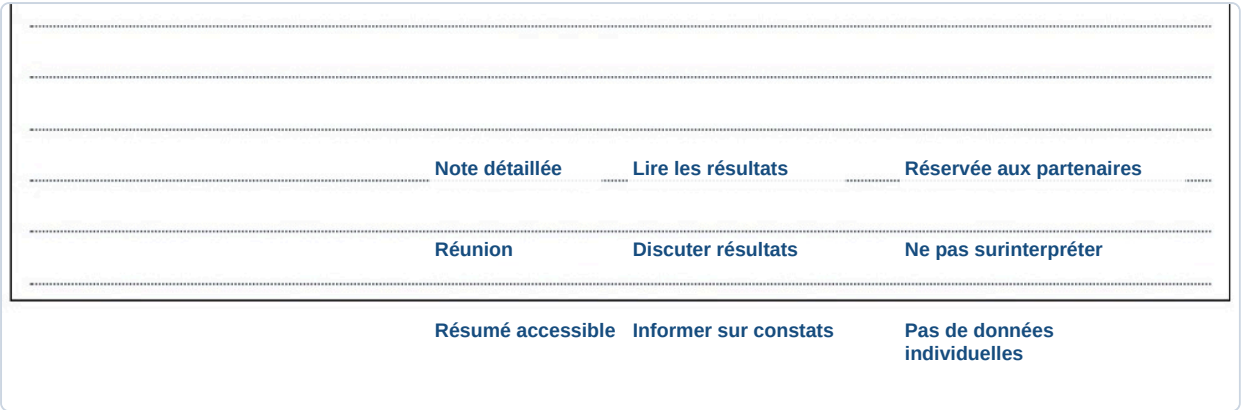
Document réponse DR 2

Question 3.2. Complétez le DR 2 en mettant en relation les destinataires, les formats de diffusion et l'usage possible des résultats. Chaque relation doit être justifiée par une information du dossier.

Les formats et usages ci-dessous reprennent les productions prévues et les précisions du DT 3. La note détaillée est destinée aux partenaires de la commande ; la réunion sert à discuter les résultats et leurs limites. Le résumé public rend les principaux constats accessibles. Les résultats peuvent contribuer à la réflexion sur l'adaptation des horaires d'accueil, sans présenter une proposition comme une conclusion non étayée.

Destinataire	Format	Usage possible	Limite ou précaution
Partenaires ayant participé à la commande	Note détaillée	Prendre connaissance des résultats de l'étude	Réserver la note aux partenaires concernés
Partenaires réunis pour discuter les résultats	Réunion	Discuter les résultats et leurs limites	Ne pas présenter les propositions comme des conclusions non étayées
Public	Résumé public accessible	Connaître les principaux constats	Ne pas publier de données individuelles ; anonymiser les citations

DR 2 complété : diffusion et valorisation



✓ RÉPONSE À RETENIR

Note détaillée aux partenaires, réunion de discussion, résumé accessible au public et protection des données individuelles.

Précautions de diffusion

Question 3.3. Indiquez deux précautions à prendre avant la diffusion de la note et expliquez leur utilité. Au moins une précaution doit concerner la protection des personnes ou la confidentialité des informations. Les réponses doivent rester fondées sur le cas d'étude.

Avant diffusion, deux contrôles sont indispensables :

- Ne pas inclure de données individuelles dans le résumé public et rendre non identifiantes les citations d'entretiens. Cela protège la confidentialité des personnes participantes.
- Vérifier que les constats sont étayés par les données et distinguer les résultats des propositions d'action. Le dossier ne fournit aucun résultat chiffré : il ne faut donc pas annoncer de conclusion déjà établie ni présenter l'amélioration des horaires comme un résultat scientifique.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Protéger la confidentialité et distinguer les constats étayés des propositions d'action.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation C7, session 2026, porte le code 26-LIC-2S-EP1 et propose une durée de deux heures, avec un coefficient indicatif de 3. Elle étudie le cas fictif de Passerelles Territoires et l'accès des jeunes adultes aux services de proximité. Les compétences évaluées concernent l'analyse des fonctions, le positionnement professionnel, la production et la diffusion de connaissances, ainsi que la confidentialité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le questionnaire recueille des réponses comparables auprès de 120 jeunes adultes âgés de 18 à 29 ans.
- Les 12 entretiens semi-directifs documentent les expériences et les explications données par les personnes.
- Les réponses sont comparées selon la tranche d'âge et le secteur de résidence, centre ou périphérie.
- Les résultats peuvent éclairer une discussion sur les horaires d'accueil, sans présenter des propositions comme des conclusions non étayées.

Points de vigilance & attentes du jury

- Appuyez chaque réponse sur des éléments précis des documents et distinguez les informations fournies de vos propositions.
- Présentez les parcours du DT 2 comme des exemples, et non comme des conditions générales d'accès aux métiers.
- Valorisez les expériences réelles du profil sans exagérer leur portée ni inventer d'acquis.
- Rendez les citations d'entretiens non identifiantes et excluez les données individuelles du résumé public.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment décrire les méthodes de recueil et l'analyse prévue ?

Nommez le questionnaire auprès de 120 personnes et les 12 entretiens semi-directifs. Indiquez ensuite que les réponses seront comparées selon la tranche d'âge, 18 à 23 ans ou 24 à 29 ans, et le secteur de résidence, centre ou périphérie.

Q : Comment distinguer les compétences déjà acquises de celles à développer ?

Associez chaque compétence à une preuve concrète du DT 3, comme la participation à l'enquête auprès de 40 étudiants. Distinguez cette expérience d'une compétence non démontrée, telle que conduire seule une enquête ou coordonner un projet partenarial.

Q : Quel barème et quelle durée faut-il retenir pour organiser son travail ?

Le sujet répartit 20 points entre les parties : 6, 8 et 6 points. Il propose une durée de deux heures, mais précise que celle-ci et le coefficient indicatif de 3 ne sont pas des modalités nationales vérifiées.

Q : Quelles précautions sont attendues pour diffuser les résultats ?

Aucun résultat chiffré de l'enquête n'est fourni, donc n'en déduisez pas de conclusions. Respectez la confidentialité, rendez les citations non identifiantes et distinguez les constats étayés des propositions d'action à discuter avec les partenaires.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licence2s.fr/assets/annales/licence-2s/C7 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel/2026/Licence Sciences Sociales - C7 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Sciences Sociales : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.